

# Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02036579

**HAL Id: hceres-02036579**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036579>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001156

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

## Présentation de la mention

La licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) appartient au domaine STAPS de l'Université de Reims - Champagne Ardenne (URCA). Elle est déclinée en trois spécialités, Education motricité, Entraînement sportif et Management du sport. La spécialité Entraînement sportif est également dispensée via le service d'enseignement à distance (SEAD) de l'Université. La licence STAPS est composée d'un tronc commun sur les trois premiers semestres, un semestre d'orientation (choix d'enseignements d'une des trois spécialités ou de la licence professionnelle de l'UFR), puis une spécialisation sur les deux semestres suivants. Les étudiants diplômés à l'issue de la troisième année (L3) peuvent poursuivre leurs études en master mention STAPS dans les spécialités Ingénierie de la performance humaine, Education motrice et réadaptation (Professeur d'éducation physique et sportive (EPS)) ou prochainement Communication, organisation et sport, ou dans la mention Education et formation de l'Institut universitaire de formation de maîtres (IUFM) (professeur des écoles).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	300
Nombre d'inscrits en L2	118
Nombre d'inscrits en L3 Education-Motricité	46
Nombre d'inscrits en L3 Entraînement Sportif	24
Nombre d'inscrits en L3 Management du Sport	21
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	15 % (2009)
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	30 % (2009)
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	50 % (2009)
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

### ● Appréciation globale :

L'URCA possède un domaine STAPS dans lequel on retrouve une mention STAPS unique avec trois spécialités (Education motricité, Entraînement sportif (ES) et Management du sport (MS)). Cette articulation rend peu lisible l'offre de formation. Le dossier présente des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en accord avec le cadre national, mais ne présente pas d'Annexe descriptive aux diplômes (ADD). Les compétences, spécifiques et transversales, acquises à l'issue de chaque enseignement sont très bien présentées. La licence STAPS a deux objectifs principaux visant à apporter des connaissances pluridisciplinaires relatives aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA), et à donner des connaissances professionnelles relatives à la spécialité. Les activités physiques et sportives constituent autant des objets d'études que des moyens d'études. Le dossier ne fait pas état de certifications en informatique (Certification en informatique et Internet (C2i)), linguistique (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)) ou autres (Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), sauvetage...).

La licence STAPS spécialité Education motricité est bien construite et répond aux objectifs pédagogiques. Elle permet d'accéder aux masters enseignement (professeur d'EPS et professeur des écoles).

La licence STAPS spécialité Management du sport est en accord avec les compétences indiquées par la fiche RNCP. Les porteurs ont noué des contacts avec les collectivités territoriales dans l'organisation d'événementiel. Il est regrettable que les étudiants n'aient plus de liens avec les APSA en L3. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants n'est pas précisé.

La licence STAPS spécialité Entraînement sportif est dispensée en présentiel et en formation à distance. Le dossier fait peu référence au fonctionnement de cette licence en SEAD. Les porteurs du projet ont choisi les spécialités sportives suivantes : football, basket, handball, judo, tennis... Les enseignements de ces spécialités sont dispensés majoritairement sous forme de cours magistraux (CM) et en nombre trop limité (48 h CM et 24 h de travaux dirigés (TD)) pour que les diplômés acquièrent les compétences annoncées dans la fiche RNCP (point 3 des modalités d'accès à la certification). Par ailleurs, le taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés n'est pas précisé.

### ● Points forts :

- Les dispositifs d'aide à la réussite semblent opérationnels en L1.
- Il existe une ouverture importante pour la licence professionnelle du domaine.
- La spécialité Education motricité est bien construite.
- Les compétences spécifiques et transversales sont bien présentées.

### ● Points faibles :

- Les données chiffrées sur l'insertion professionnelle, et la réussite en master des diplômés de la licence STAPS sont absentes, et le devenir des étudiants non diplômés n'est pas précisé.
- La spécialité Entraînement sportif ne répond pas aux objectifs et aux compétences annoncées dans la fiche RNCP.
- Il y a eu une prise en compte partielle des remarques de la commission d'autoévaluation de l'établissement.
- Le travail collégial de synthèse au sein de l'équipe pédagogique n'est pas assez abouti.
- Le dossier est incomplet et, lorsque les informations sont présentes, elles sont rarement analysées (les stages en L3 sont mal renseignés (durée, modalités, évaluation (rapport, soutenance...)) ; les passerelles sont évoquées, ainsi que la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais renseignées par aucun chiffre, et aucune analyse ; il y a peu d'informations sur l'évaluation des enseignements).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable :

- pour la spécialité Entraînement sportif, de répondre aux objectifs et aux compétences attendues dans la fiche RNCP,
- de clarifier la formation à distance,
- d'identifier des débouchés des diplômés et de mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle,
- de proposer des liens avec les APSA plus affirmés dans deux des trois spécialités de la mention STAPS (ES et MS).